

# Nouveauté : une *Maison Passive* en construction en Moselle

Un ménage français dépense en moyenne par an 3 000 € pour s'éclairer, se chauffer, faire fonctionner les appareils électroménagers. Aujourd'hui, comme le préconise l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), on peut diviser ses factures par deux, avec des installations de chauffage adaptées, une bonne isolation, en utilisant des appareils basse consommation, etc. Questions de bons réflexes. A la manière de ce projet de « Maison Passive » mené par un couple de Messins, Céline et Raphaël Canudo, qui vient de mettre en chantier, sur la commune de Marly, leur projet de maison. Celle-ci, une des premières en France, devrait être achevée pour l'été et s'élabore sur le principe de *maison passive*.

Ce concept d'origine allemande a été défini par le Dr. Wolfgang Feist. Une *maison passive* est une maison qui consomme si peu d'énergie,



**L'Ademe soutient le projet novateur de maison passive qu'a mis en chantier ce couple à Marly.**

qu'elle se passe de tout système de chauffage traditionnel. L'appellation *passive* provient du fait que pour l'essentiel, l'utilisation de la chaleur issue du rayonnement solaire par les fenêtres ou émise par les appareils électriques et par les habitants, est suffisante pour maintenir une

température intérieure agréable pendant la saison de chauffe. Mais pour cela, la construction doit satisfaire à différents critères qui prennent en compte l'architecture *bioclimatique*, une isolation très haute performance, une étanchéité optimisée, une VMC double flux associée à un puits canadien et

d'autres aménagements appropriés sur lesquels travaillent des partenaires spécialisés.

Parmi eux, la société *ThermiConfort*, créée et dirigée par Jean-François Pliszczak qui, aux côtés des propriétaires, apporte son savoir-faire et son expertise en matière d'énergies nouvelles et renouvelables.